pour les travaux à exécuter sur les voies cyclables. On conçoit les heureux résultats que pourra produire cette alliance tant au point de vue moral qu'au point de vue financier. Le « Nord-Touriste » conservant sa complète autonomie aura un rôle spécial à remplir dans ce département exceptionnellement désavantagé sous le rapport des routes cyclables et avec l'appui de notre grande association nationale de tourisme il ne pourra que poursuivre sa marche ascendante.

Nous rappelons que la carte d'identité du « Nord-Touriste » procure la libre circulation des bicyclettes à la frontière belge et différents avantages que nous avons déjà énumérés. Pour s'affilier, adresser une demande accompagnée du montant de la cotisation annuelle, soit cinq francs, plus 50 cent. pour l'insigne, au siège social, 46, rue St-Georges, à Roubaix.

ROUBAIX

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 20 avril 1901

La suppression de l'octroi de Roubaix. Les taxes de remplacement

Voici la fin de la délibération prise par la Chambre de commerce de Roubaix au sujet de la suppression de l'octroi :

D'où il faut conclure que les évaluations plutôt atténuées que nous avons faites des taxes de remplacement votées par le conseil municipal de Roubaix dépassent de 440.000 francs environ les évaluations par trop modérées de la municipalité et ce qui est plus grave qu'elles sont supérieures de 627.800 francs *à la somme réellement nécessaire* chaque année pour faire face aux conséquences de la suppression de l'octroi.

627.800 francs de plus que n'exigent les besoins annuels, voilà donc toute l'économie du projet !

Avant de finir, nous devons signaler le calcul également intéressé auquel s'est livrée la municipalité pour l'année courante :

Elle demande dans sa délibération à ce que les taxes d'octroi soient perçues jusqu'au 1er juillet et que les nouvelles taxes soient mises en recouvrement à compter du 1er juin et cela sous prétexte qu'elle aura des indemnités à payer au personnel congédié.

Examinons le bénéfice qu'elle retirerait de cette petite combinaison, si les Pouvoirs Publics n'y mettaient le holà :

Produit brut de l'octroi pendant six mois sur la base moyenne, comme il est indiqué ci-dessus : 2.880.000 : 2 =		1.440.000
Produit de 7 mois de taxes de remplacement d'après nos évaluations 3.399.800 × 7 : 2 =		1.983.000
Total des recettes éventuelles :		3.423.000
A déduire :		
Frais de perception de l'octroi pendant 6 mois 240.000 : 2 =	120.000	
Frais de recouvrement des nouvelles taxes, pendant sept mois à raison de 5 0/0 3.399.800 × 5 × 7 : 100 × 12 =	99.100	
Indemnités aux employés congédiés étant supposé que 40 d'entre eux recevront une retraite complète ou seront conservés au service de la ville.		
70 autres une indemnité de 3 mois de traitement représentant 400 francs environ 400 × 70 =	28.0.0	
30 avec une indemnité d'un mois de traitement, soit 130 francs en moyenne 130 × 30 =	3.900	
	251.000	251.000
Reste net pour l'année 1901 Fr.		3.172.000
Le produit net de l'octroi calculé sur les recettes des 3 dernières années étant de		2.772.000
La somme réclamée en trop aux contribuables pour une moitié de l'année est de Fr.		400.000

Nous ne croyons pas, Messieurs, qu'il soit nécessaire de nous étendre plus longuement sur la question de la suppression de l'octroi et de la création des taxes de remplacement, pour établir que nous sommes en présence d'un projet qui tire à boulet rouges sur la poche des contribuables. Qu'il nous suffise donc de répeter pour finir que ce projet tend moins à faire le bien par des dégrèvements qu'à combler par des charges nouvelles écrasantes, les vides de la caisse municipale.

Nous avons le devoir de nous élever très énergiquement contre cette manière de faire ; nous l'accomplirons en réclamant par tous les moyens à notre disposition le rejet des propositions municipales que nous venons de vous esquisser et qui compromettent si gravement les intérêts généraux de la ville de Roubaix.

La Chambre de commerce de Roubaix,

Vu l'exposé qui précède,

Considérant que la plupart des taxes proposées par le conseil municipal de Roubaix, en vue de la suppression complète de l'octroi, sont susceptibles, en raison de leur nature et de leur exagération de faire peser sur la population tout entière, des charges, tellement lourdes que rien ne saurait les compenser ;

Que notamment, leur mise en application aura pour résultat inévitable de faire fuire l'industrie de Roubaix, de ruiner le petit commerce, de faire hausser les loyers même les plus modestes, de rendre impossible toute exploitation agricole, de compromettre enfin, tous les intérêts vitaux de la ville de Roubaix.

Que ces tristes conséquences qui revêtent tous les caractères d'une calamité publique auraient pu être évitées, si, écoutant les conseils de la prudence ou s'inspirant des intérêts dont il a la garde, le conseil municipal s'était borné à assurer l'application de la loi du 29 décembre 1897, en attendant le vote d'une loi réalisant la suppression des octrois, par mesure générale au moyen d'une disposition fiscale embrassant, comme en Belgique l'ensemble du territoire français.

Proteste

de la façon la plus énergique contre les taxes de remplacement dont il s'agit et demande de toute la force de son pouvoir qu'elles soient combattues par le gouvernement et rejetés par les Chambres.

Sur le cas où toutes ces taxes ne devraient pas être rejetées, demande subsidiairement que la taxe sur la surface de chauffe si particulièrement menaçante pour les industries du peignage et de la teinture et si grosse de conséquences pour l'avenir industriel de Roubaix en général ne soit point autorisée et que le taux de toutes les autres soit considérablement abaissé de manière à en atténuer les effets désastreux.

Qu'en aucun cas, la ville ne puisse percevoir plus qu'il ne lui faut pour remplacer le produit net de l'octroi et qu'il soit bien entendu que les plus-value éventuelles des taxes de remplacement d'une année devront être réservées pour réduire le taux de ces taxes l'année suivante ;

Qu'il soit spécifié que toute vacance d'immeuble soumis aux différentes taxes municipales atteignant la propriété bâtie donnera lieu à une réduction proportionnelle de ces taxes.

Qu'enfin la demande du Conseil Municipal tendant à être autorisé à percevoir à la fois les taxes d'octroi et les taxes de remplacement pendant le mois de juin 1901 soit rejetée.

Les délégués ouvriers à l'Exposition de 1900. — La commission désignée par l'administration municipale pour examiner et classer les rapports des délégués ouvriers et du personnel enseignant envoyés aux frais de la ville à l'Exposition universelle de Paris, s'est réunie récemment à l'Hôtel-de-Ville.

Elle s'est divisée en quatre sous-commissions.

La première examinera les rapports des délégués appartenant à l'industrie textile et aux industries similaires et succédanées. Elle est composée de MM. Tonneau, Nys, Dedonker, conseillers municipaux ; F. Carissimo, E. Roussel, membres de la Chambre de commerce ; H. Verlais, administrateur de l'Ecole nationale d'arts industriels ; E. Carrette, conseiller prud'homme.

La seconde examinera les rapports sur la métallurgie, les constructions mécaniques, le travail des métaux. Elle est composée de MM. Milbéo, adjoint, Vandeputte et Denève, conseillers municipaux, Bellon, inspecteur du travail.

La troisième étudiera ce qui est relatif au bâtiment. Elle est composée de MM. Ponthieu, adjoint, Hespel, conseiller municipal, Bonnave, conseiller prudhomme, Borezée, représentant des syndicats ouvriers.

Le quatrième s'occupera des rapports des membres du personnel enseignant et des délégués des travailleurs du livre. Elle est composée de MM. Bourbon, inspecteur primaire, Vertais H., et Carissimo et Bellon.

Cette quatrième sous-commission a tenu une premier réunion, mardi à 4 heures.

Festival de Lille. — Nous rappelons aux fanfares, harmonies et orphéons de l'arrondissement, le grand festival international qui sera donné le dimanche 16 juin, jour des fêtes communales, au chef-lieu du département.

3.000 fr. de primes, dont la 1re de 1.200 fr. et 500 fr. de primes pour les chefs, seront tirées au sort.

Les adhésions devront être envoyées avant le 22 mai au siège du Comité des Fêtes, école de l'Arbonnoise, à Lille.

Une médaille commémorative sera remise à chaque société et une demande de réduction sera faite à la Compagnie du Nord par les soins du Comité.

Patronages Laïques du Nord. Section Roubaisienne. — Les membres du Comité qui n'auraient pas reçu leur convocation sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu ce soir jeudi 2 mai, à 8 heures 1/2, à la Mairie.

Ecole nationale des Arts industriels. — M. Goolet, de Croix, vient de faire don à la bibliothèque d'un exemplaire du rapport annuel de l'Institut de technologie de Boston (ouvrage anglais).

Mme André Godin, de six brochures sur le Familistaire de Guise (Aisne).

Funérailles. — Hier matin, à dix heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Joseph, les funérailles de César Castel, la jeune victime du terrible accident survenu dimanche dernier au patronage St Henri.

Sur le passage du lugubre cortège, les trottoirs étaient garnis d'une triple rangee de curieux. L'émotion était générale.

Les cours de cotons. — Les cours des cotons étaient hier de 52 fr. 50 sur mai et juin ; et de 48 fr. 87 sur octobre.

Vol de bijoux. — La police a mis en état d'arrestation, Montreuil Ernestine, âgée de 23 ans, femme de journée, demeurant rue de Beaurewaert 37, inculpée d'avoir volé à M. Surantyn Emile, tailleur, 60 rue d'Hem, une bague, une montre en or, une chaine et une paire de boucles d'oreilles. Les objets volés ont été retrouvés en la possession de la voleuse qui a été écrouée.

Est-ce un voleur ?. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 1 h. du matin, les agents Dudatilion et Dujardin ont mis en état d'arrestation, boulevard Gambetta, Vandevelde Gentil, 21 ans, journalier, sans domicile fixe. Cet individu qui se trouvait en état d'ivresse, sonnait aux portes et était porteur d'une importante somme d'argent dont il n'a pu expliquer la provenance.

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement a ouvert une enquête.

Ivresse — Louise Leblanc, 19 ans, journalière, demeurant 23 ans, boulevard de Paris, a été mise en état d'arrestation sous l'inculpation d'ivresse manifeste, tapage nocturne et rebellion envers les agents.

— La police a mis en état d'arrestation, mardi vers 4 heures 1/2 du soir, le nommé Emile Aerschoot, 26 ans, journalier, demeurant rue de la Guinguette, cour Six, 3. Cet individu qui était ivre, causait du scandale rue de Cassel.

— Beulque Louis-Alphonse, âgé de 32 ans, tisserand, demeurant, 4, rue Cuvier, a été mis en état d'arrestation, dans [illegible] jardin.

SE CONSERVER ET EMBELLIR

Par le sel, nous pourrons être bons conservés ; Mais à quoi bon vieillir, si l'on n'est frais et beau ; Donc, l'adjuvant du sel sera le vrai Congo, Qui conserve à nos traits les grâces printanières.

R. Douglas, au savonnier Victor Vaissier.

WATTRELOS

La fraude. — Rouzeau Jean et Danel Télesphore, préposés des douanes à Wattrelos, de garde mardi vers 11 h. 3/4 du soir, au sentier d'Espierre, ont mis en état d'arrestation Dufosset Angèle, 18 ans, bambrocheuse, demeurant à Roubaix, hameau du Hutin, chez M. Becquart Natalie, porteuse de 6 kilos de café vert, valeur 18 francs.

— Martin Liévin et Savelon Joseph, préposés des douanes à Lamartinoire, de garde hier matin vers 8 heures au sentier Gadenne, ont mis en état d'arrestation Octavie Lehambre, 17 ans, bâcleuse, demeurant 7, rue David-d'Angers, à Roubaix, porteuse de 1 kil. 500 de café vert, valeur 4 fr. 50.

Recensement. — Voici le résultat rectifié du recensement de la population de la commune de Wattrelos : maisons, 6.109. — Ménages, 6,195 — Habitants : français, 15.308 ; étrangers, 10.462 ; total, 25,770. Population comptée à part, 144.

WASQUEHAL

Promenade Flamande. — Les sociétés subventionnées et la commission des fêtes sont priées de se trouver devant la mairie, dimanche prochain, 5 mai, à 2 h. 1/4, pour faire à travers la commune une promenade flamande.

TOURCOING

La conférence de M. Stoclet. — Nous avons annoncé hier que M. Stoclet, ingénieur en chef du département faisant droit à la demande formulée par les maires de Tourcoing et Roubaix a consenti à venir exposer devant les assemblées communales l'économie du projet de création d'un grand boulevard devant relier Lille, Roubaix et Tourcoing. Cette conférence qui aura lieu aujourd'hui 2 mai à 8 heures 1/2, *à Tourcoing ne sera pas publique.* Elle est réservée aux membres du Conseil municipal.

Concert à l'Hospice Générale. — Nous rappelons qu'un charmant concert sera donné aujourd'hui jeudi, 2 mai, à 4 heures 1/2, après-midi, à l'Hospice Général rue du Havre.

C'est dans la superbe salle des conférences parfaitement aménagée pour la circonstance qu'aura lieu cette séance musicale à laquelle assisteront tous les vieillards et orphelins, et pour laquelle un certain nombre d'invitations a été lancé par la commission administrative de cet établissement charitable qui a subi depuis plusieurs années de si heureuses transformations successives.

Le grand concert au profit de la Caisse des Ecoles, par la Philharmonie de Poperinghe. — Nous avons déja annoncé que l'excellente musique de Poperinghe doit venir dans notre ville le 16 mai courant, jour de l'Ascension, pour y donner dans le superbe parc du Palais de Justice, rue de Gand, un grand concert au profit de la Caisse des Ecoles.

Nous publierons incessamment le programme *des morceaux de choix qui seront exécutés par* la Philharmonie de Poperinghe. Dès aujourd'hui nous tenons à remercier cette société de la bonne action qu'elle se propose d'accomplir. En effet, c'est à titre absolument gracieux qu'elle va nous apporter son excellent concours prenant entièrement à sa charge tous les frais de voyage et de séjour, de telle façon que la recette brute puisse être affectée à l'œuvre à *laquelle elle est consacrée.*

Aussi, espérons-nous que nos concitoyens assisteront en grand nombre au concert et feront à la généreuse musique de Poperinghe le chaleureux accueil qu'elle mérite.

La Philharmonie arrivera le 16 à onze heures du matin et sera reçue à la gare par un délégué de la municipalité, la musique municipale et une délégation d'une centaine d'enfants des *écoles publiques de la ville de Tourcoing.*

Elle sera conduite à l'Hôtel-de-Ville où une réception lui sera faite par l'administration municipale.

Le concert dans les jardins de la rue de Gand aura lieu à cinq heures.

Déserteur allemand. — Parmi les individus qui se sont présentés hier soir au bureau de police pour y solliciter un billet de logement se trouvait un grand gaillard, Adolphe Goldschmidt, 30 ans, boucher, né à Cologne qui était incorporé dans un régiment de lancier en garnison à Berlin. Il a raconté qu'il y a un mois une rixe sanglante à laquelle il fut mêlé, éclata entre sous-officiers de cavalerie. Il fut blessé de coup de sabre à la tête, et montre en effet plusieurs plaies non encore guéries. Lui-même aurait porté un coup de pointe de sabre à la poitrine d'un de ses adversaires.

A la suite de cette rixe, trois des sous-officiers désertèrent emmenant leurs chevaux qu'ils vendirent.

Goldschmidt partira aujourd'hui pour Lille à l'effet de contracter un engagement dans la Légion étrangère.

Une somme de deux cents francs perdue par un facteur des Postes. — Hier après-midi entre 2 heures 45 et 3 heures 15, M. Edouard Gillard, facteur des Postes, a malheureusement perdu deux billets de banque de 100 fr. chacun qu'il avait été remis dans une maison de commerce pour l'achat de timbres-postes.

Le brave facteur avait encore les billets au fond de sa boite lorsqu'il eut fini sa distribution à la filature Jacquart, à la Croix-Rouge, et c'est dans la rue de la Croix-Rouge, et le bureau de postes, en passant par les rues Saint-Joseph, des Piats, Haute, Condorcet, Verte et de l'Industrie qu'il les a perdus. Récompense à la personne qui ayant trouvé la somme perdue par le modeste fonctionnaire la lui rapportera.

Un accident au cimetière. — Il y a quelques jours nous relations qu'une catastrophe faillit se produire au cimetière principal. M. Destrebecq et plusieurs ouvriers étaient occupés à monter de lourdes pierres pour édifier le monument funéraire de M. Fidèle Dujardin, lorsque par suite de la rupture d'un câble les pierres tombèrent et se brisèrent. Les ouvriers avaient heureusement pu se rejeter vivement en arrière

Hier, vers 3 h. 1/2 après-midi, en travaillant au même monument funéraire M. Théodule Destrebecq, travaillant pour le compte de MM. Destrebecq frères, a été victime d'un accident assez grave. L'ouvrier était occupé à mettre en place une grosse pierre du côté gauche de la chapelle. Des tenons avaient été placés entre la pierre inférieure et la pierre supérieure de façon à insérer le plomb devant empêcher les pierres de se toucher.

Sous le poids les tenons s'écrasèrent et l'ouvrier eut l'index écrasé par la pierre.

Transporté dans un estaminet voisin, il y reçut les premiers soins et se rendit ensuite chez M. le docteur Caudrelier pour s'y faire panser sa blessure qui occasionna de vives douleurs.

Accidents de travail. — M. Polydore Pysson, 17 ans, traceur chez Crépelle-Fontaine, constructeur rue de Nantes, a été contusionné au genou droit par la chute d'une barre de fer. Docteur Ballenghien, de Roubaix. 8 jours.

— M. Albert Leruste, 20 ans, aide tisserand chez Emile Parmentier, fabricant de tapis, rue de Paris, a eu l'annulaire droit comprimé entre l'échasse et la table du métier. Docteur Desbonnets, Dix jours.

— Alphonse Gaudron, 14 ans, bâcleur chez M. Tiberghien et fils, fabricants rue de l'Alma, a été blessé à l'index gauche en heurtant contre la barre anti-mariages. Docteur Vaneufville. Quelques jours.

— M. Gustave Muiliez, 27 ans, apprêteur chez Alphonse Pollet, fabricant, rue de Bradford, a contracté un lumbago en portant une pièce de tissus. Docteur Decherf, quelques jours.

Un vol rue de Gand. — Dans la matinée d'avant-hier, mettant à profit l'absence de Mme Davelosse, marchande foraine, rue de Gand, 141, un voleur s'est introduit dans la maison en faisant, croit-on, usage de fausse clef car il n'a pas été relevé de traces d'effraction à la porte. Dans une armoire qui a été fracturée le voleur s'est emparé d'une robe de soie.

Une enquête est ouverte par le commissaire de police du 2e arrondissement.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : Marée 325 k. — Pommes de terre 600 k. — Carottes 450 k. — Citrons 450 — Oranges 450 — Salades 2500 — Radis 1500 bottes — Poireaux 15 bottes — Echalottes 25 bottes — Asperges 80 bottes — Oseille 30 paniers — Epinards 15 paniers — Cerfeuil 10 paniers.

RONCQ

Vagabond. — M. Crombrugge, garde-champêtre à Roncq, a mis la main, hier soir, vers 8 heures sur un individu qui, depuis quelques jours, établissait son domicile dans les granges des fermes environnantes, et occupait ses loisirs à débiter des allumettes de contrebande.

Conduit à la douane, d'abord, où ses boîtes d'allumettes lui ont été confisquées, puis devant M. Gravier, commissaire de police, cet individu, nommé Suerinck Emile et âgé de 18 ans, a été mis à la disposition du parquet de Lille.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident de travail. — Une bobineuse, occupée chez MM. Charlet-Adrien, Mlle Victorine Vanheck, 17 ans, s'est fait une piqûre à l'extrémité de l'index de la main droite.

Pour un pantalon. — Lundi dernier, un sieur Amand Biéville, 51 ans, demeurant au Pont-de-Marcq, cité Scrive, sortit de chez lui, afin disait-il d'aller acheter un coq et un pantalon pour son fils Victor, âgé de 28 ans. De retour le soir, il conta à sa femme que l'occasion s'étant présentée il avait cru mieux faire d'acheter deux coqs au lieu d'un et.... point de pantalon.

Le lendemain, le fils, qui n'avait plus de pantalon de travail, mit celui de son père, qui s'en aperçut, entra dans une grande colère et porta plusieurs coups à son fils. Une querelle s'ensuivit au cours de laquelle Victor Biéville eut la cheville cassée.

Le docteur Masson, appelé auprès du blessé, lui prodigua ses soins et jugea son état assez grave pour nécessiter une consultation avec le docteur Demay.

Quant au père, il a été mis en état d'arrestation par le garde Delmaere.

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ

Ne prenez jamais d'autre apéritif que l'excellent

BANYULS TRILLES

au Vin vieux de BANYULS et au QUINQUINA, et faites-en un usage quotidien et régulier.

Il est, d'ailleurs, chaleureusement recommandé *par les célébrités médicales.*

DANS TOUS LES CAFÉS, LES BONS ESTAMINETS

et chez les Entrepositaires

Exiger l'étiquette sur la bouteille

LILLE

Société Régionale d'Horticulture du Nord. — Dimanche à 5 heures, aura lieu au Palais Rameau, dans la salle du rez-de-chaussée, la Distribution solennelle des récompenses accordées par cette Société pendant l'année 1900.

M. Pierre Dubois, Secrétaire-général de la Société d'horticulture de Picardie, y fera une Conférence. La fanfare de l'Imprimerie Danel prêtera son concours à cette solennité pour laquelle l'entrée du Palais-Rameau sera entièrement libre.

Violent incendie rue de Wazemmes

Quatre à cinq mille francs de dégâts

Mercredi soir, vers dix heures, pendant qu'on tirait le feu d'artifice, place de la République, un incendie assez violent se déclarait rue de Wazemmes, au numéro 147, chez Mme veuve Dubo.

Cette maison qui n'a qu'un étage est habitée par plusieurs personnes. Mme Dubo, la principale locataire, et ses quatre enfants, trois fils, l'aîné de 19 ans et le cadet de 12 ans, sa fille de 18 ans et par les ménages Coimant et Descarpentries.

L'alarme

Hier vers dix heures moins un quart, deux jeunes gens, M. Henri Lenain, âgé de 25 ans, demeurant rue de Wazemmes, 151, et Cesar Spears, 21 ans, rue de la Justice, 11, passaient devant le n° 147 de la rue de Wazemmes, lorsqu'ils aperçurent une langue de flammes s'élever au-dessus du toit. Ils frappèrent aussitôt à la porte qu'ils allaient finir par enfoncer, lorsque Mme Philomène Dubo qui était couchée dans une chambre du rez-de-chaussée, et se trouvait seule dans la maison vint leur ouvrir. Les autres locataires ainsi que les quatre enfants de Mme Dubo étaient allés voir le feu d'artifice.

Les deux jeunes gens visitèrent en compagnie de la locataire les appartements du 1er étage et ce fut en ouvrant la porte d'une chambre située sur le derrière qu'on se trouva en présence des flammes qui déjà dévoraient la toiture.

Les secours

Tandis qu'on donnait l'alarme au dehors les deux courageux jeunes gens se mirent en devoir d'opérer le sauvetage des meubles, aidés dans cette besogne par un voisin, M. Pascal Parein. Malgré la violence des flammes *qui se communiquaient* en quelques instants à tout le premier étage, grâce au concours de nombreux voisins et passants, on réussit à sortir tous les meubles, sauf ceux de la chambre où le feu avait pris naissance et qui était celle des trois fils Dubo.

Au bout de quelques minutes, les pompiers de la rue Malus, de Flandres, d'Isly, de Fontenoy, etc., *arrivèrent sur les lieux. Grâce aux deux* pompes à vapeur des torrents d'eau furent déversés sur le brasier qui perdit peu à peu de son intensité, et vers onze heures les pompiers, dont il convient de louer une fois de plus les courageux efforts, sous l'énergique impulsion du commandant Druez, accouru sur les lieux au premier signal, s'étaient complètement rendus maîtres de l'incendie dont il ne restait qu'à *noyer les décombres.*

Les dégâts

Sauf le rez-de-chaussée, tout le reste de l'immeuble a été détruit par les flammes. Comme nous l'avons dit la plus grande partie du mobilier a pu être sauvée, mais c'est Mme veuve Dubo qui se trouve la plus éprouvée sous ce rapport, rien n'ayant pu être retiré de la chambre de ses enfants. En somme, on peut estimer le chiffre des dégâts, tant ceux causés au 1er étage par le feu que ceux causés par l'eau au rez-de-chaussée, à cinq mille francs environ. L'immeuble, qui appartient à M. Ernest Delcourt, industriel, 145, rue de Wazemmes, est assuré.

Le service d'ordre était assuré par un peloton de gendarmerie sous les ordres du maréchal-des-logis Douillets.

Ajoutons que Mme Dubo, qui se trouve dans un dénuement presque complet a trouvé un abri provisoire chez M. Duvivier, cabaretier, son voisin d'en-face, qui a également recueilli les meubles sauvés.

Un Lillois condamné pour détournement de 400 000 francs. — Gustave Leuridan, originaire de Lille, marié, père de deux enfants, était caissier des Etablissements Généraux de Saint-Ouen et y a détourné une somme de 400,000 fr., de complicité avec Léon Dourge, ancien inspecteur de police. La Cour d'assises a condamné le premier à 4 ans de prison et le second à 5 ans de réclusion.

LE NORD

ARMENTIERES

Manifestations regrettables

Mardi soir, sur la Grand'-Place, une foule de 5 à 600 personnes, composée surtout de jeunes gens, s'est livrée à des manifestations absolument regrettables vis-à-vis de l'estaminet des *Pauvres et fiers*, siège de la société nationaliste *France d'abord.*

Deux personnes ont même été l'objet des violences de quelques vauriens qui ne sauraient se réclamer d'aucun parti politique. Nous comptons sur l'énergie de la police pour assurer à tous la liberté de la rue. Nous sommes obligé, en toute impartialité, de mentionner comme manifestations également regrettables, la distribution à domicile et l'affichage d'une déclaration grossière et diffamatoire, lancée par un groupe réactionnaire anonyme pour répondre aux manifestes socialistes.

Il s'ensuivrait maintenant qu'il y a du côté conservateur, certains éléments remuants qui ne seraient pas fâchés de voir recommencer l'agitation dont se plaignait, il y a quelque mois toute la population tranquille d'Armentières.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand Cirque Vinella. — *Hippodrome Roubaisien.* — Les matinées des jeudis du cirque Vinella sont devenues le rendez-vous préféré des familles. Aussi la salle offre-t-elle, ce jour-là, un aspect des plus curieux et c'est plaisir d'entendre les rires enfantins et les enthousiastes acclamations devant les farces impayables de Pinto, Lesnel, Walter, Bourgeois, Pastore. Les exercices du capitaine Webb avec ses lions de mer, la plus grande *attraction parue à ce jour*; Toronto au fil d'argent ; M. et Mme Dassy et autres attractions restent le régal des délicats.

A cette occasion, les enfants ne payeront que 25 centimes par place, excepté aux stalles, où ils payeront moitié prix

Le soir, à huit heures et demie, grande fête équestre ; pour la première fois *le Rêve*, grande pantomime comique, fantastique, électrique d'un nouveau genre, en onze tableaux. Ballet *électrique avec chant, la dernière innovation.* Apothéose avec projections de toutes couleurs ; la piste est transformée en un jardin avec arbres, chaque feuille est pourvue de lumière électrique dont l'effet est des plus merveilleux. Dans cette pantomime paraîtront plus de cent personnes.

Pour les tuberculeux. — **Matinée de gala du 19 mai à Lille.** — Ce n'est pas sans raison que nous avons dit qu'un des principaux éléments de succès de la solennité artistique du 19 mai résidait dans la participation à ce concert de la Société nationale des « Orphéonistes Crick Sicks » de Tourcoing. Le premier orphéon Tourquennois possède, en effet, une réputation qui dépasse les frontières de notre pays et une étude musicale parue à Amsterdam en 1890, la signale comme une Société qui incarne au plus haut degré la perfection du chant.

L'origine des « Orphéonistes Crick Sicks » remonte à 1852, et c'est le père du chef actuel qui, en *ayant été le fondateur, en fut le premier directeur.* Il n'est pas de concours auxquels les « Crick-Sicks » n'aient pris part sans qu'ils aient remporté les premières récompenses.

Au concours de Lille en 1883, après leur exécution qui les classa bons premiers, le président du jury, qui n'était autre qu'Ambroise Thomas, se prononça ainsi : « C'est le plus beau groupe choral que j'ai jamais entendu ». Cette appréciation se passe de commentaires.

En 1886, *les « Crick-Sicks » revenaient de* Meaux couverts de lauriers et l'illustre maître Massenet, qui présidait le jury, fut si enthousiasmé de la perfection apportées par eux dans l'interprétation des chœurs, qu'il accepta publiquement la présidence d'honneur de l'Orphéon de Tourcoing.

L'exposition universelle de 1889 vit les « Crick-Sicks », à Paris et là encore, c'est un grand prix qui leur fut décerné.

Enfin, en 1896, les chanteurs tourquennois obtenaient au concours international de Rouen, 3 premiers prix et leur chef éminent, M. Louis Rosoor, recevait un diplôme pour la valeur de sa direction.

Le triomphe des « Crick Sicks » à Rouen fut si retentissant que le regretté Président de la République française, M. Félix Faure, manifesta le désir de les entendre à sa villa de Ste-Adresse, au Havre et le premier magistrat du pays reçut dans ses salons tous les choristes, auxquels, à la suite de l'audition qu'ils avaient organisée en son honneur, il exprima hautement son admiration.

Telle est brièvement résumée, l'histoire de cette phalange artistique que nos concitoyens auront la bonne fortune d'entendre le 19 Mai prochain. Cette attraction seule suffirait à attirer à l'Hippodrome tous les amateurs de bonne musique qui sont légion dans cette contrée.

Mais à côté de ce numéro sensationnel de programme, il y a encore d'autres éléments de tout premier ordre qui font que jamais à Lille une manifestation ne s'est annoncée sous de plus brillants auspices.

Docteur Merlier, 148, rue de Lannoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

DES MILLIERS DE GUÉRISONS rapides et radicales obtenues dans les cas les plus rebelles avec le *Nouveau Traitement Dépuratif-Végétal-Antiseptique, Digestif et inoffensif* : Pilules et Pommade LARCADE de TARBES (1 f.65 mandat-poste) prouvent la plus heureuse découverte à ce jour (5 médailles d'Or) contre les Eczémas, Pelade, Dartres, Chute des Cheveux, Pellicules, Démangeaisons, Psoriasis, Acné, Herpès, Sycosis, Boutons, Taches de Rousseur, Glandes, Rhumatismes, Plaies aux Jambes, Hémorroïdes, Tumeurs, Maladies contagieuses et tous les vices du sang. *Résultats inespérés dès les 1ers jours. Broch. et Renseigts gratis.* Ecrire : LARCADE, Phie Chimiste, Tarbes (Htes-Pyrénées).

HOMMES Guérison radicale de l'Impuissance pr procédé inoffensif. 20 ans de succès. *Notice franco.* Dr ORHINY, 20, r. Richer, PARIS.

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, **Roubaix.**

Nouvelle découverte. Guérison assurée des MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU

Dartres, Eczémas, Herpès, Teigne, Pelade, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, Taches de rousseur, Glandes, Hémorroïdes, Acreté du sang, Chute des cheveux et des cils, Plaies variqueuses et autres par la France. POMMADE LARCADE de TARBES 1 fr. 65 et les Pilules VÉGÉTALES DÉPURATIVES. Mandat-poste. 5 médailles d'or. RÉSULTATS inespérés dès les premiers jours. Brochure et renseignements gratis. S'adresser à l'inventeur, J.-M. LARCADE, pharmacien-chimiste à TARBES (Hautes-Pyrénées).

Seul dépôt à Roubaix : *Pharmacie* GERRETH, rue du Chemin-de-Fer, 15 (ne pas conf. avec la rue de la Gare).

IMPRIMERIE DE PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Grand cirque Vinella (*Hippodrome-Théâtre*). — Tous les soirs à 8 heures grande représentation. Tous les samedis, changement de spectacle. Les dimanches et jeudis à 3 heures, matinée enfantine.

KERMESSES

Arrond. de Lille. — Le 6 mai : Armentières, Baisieux, Berkem, Canteleu, Sainghin-en-Mélantois, St-Maurice (intra-muros), Templemars. — Le 12 mai : Capinghem, Lannoy.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

DROIT USUEL

Un lecteur assidu. : Vous ne pouvez le forcer à montrer ses quittances mais si vous avez des preuves vous pouvez l'assigner en justice. Vous pouvez vous adresser au procureur de la République, mais il vous invitera probablement à poursuivre vous-même.

— *J. B.* : Oui aux deux premières questions. Pour la 3e, renseignez-vous à la Direction, rue Gauthier-de-Châtillon.

Maître D.

Etat Civil de Roubaix

Du 1er mai

Naissances. — Julien Carrette, r. Long-Haies, [illegible] Fromaux 31 — [illegible] rue de Lense, — René Van [illegible], rue Jacquard cour [illegible] — Antoine Hubiart, rue de [illegible] — Marius [illegible], rue de la Paix [illegible] — César [illegible], rue [illegible] — Henriette De Cnepmer, [illegible] — Edmond Verpoort, rue de la [illegible] 185.

Décès du 1er mai. — Barbe Deberlid, 70 ans, rue Dampierre 7 — Benoit Perque, 77 ans, rue Blanchemaille 37.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 1er mai

Naissances. — Fernand Loridan, rue de la Latte 280 — Julie Conyn, rue d'Alexandre 33 — Madeleine Paco, rue de la Fonderie.

Décès. — Herman Dutriez, 2 ans, rue d'Arcole 11 — Pierre Leclercq, un an, rue du Pont-Pompu 339.

MARCHÉS DE LILLE

Lille, le 1er Mai 1901.

Cuite 1er jet cote com. 23 75 à ... — 88° cote comm. ... à ....

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.) 104.50 à ......

En pain n° 1 (cote offic.). 103.50.

3/6 Fin disponible, 28.»»

Marché aux bestiaux de Lille

du 29 avril au 1er mai

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'anim. Amenés	vend. pour Lille	vend. pour ray. appr.	Prix de revient au kilog. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.	Poids moy. vif.
Bœufs	157	—	—	0.90	0.86	0.87	—
Vaches	202	—	—	0.70	0.80	0.36	—
Taureaux	63	—	—	0.50	0.40	0.30	—
Veaux	476	—	—	[illegible]	1.—	[illegible]	—
Moutons	—	—	—	—	—	—	—
Porcs	—	—	—	—	—	—	—

MARCHÉS DE PARIS

Paris, le 1er Mai 1901.

FARINES : 12 marques. — Tendance ferme

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Mai	23.90	23.60	J-A	[illegible]	24.75
Juin	24.10	24.15	4 dern.	[illegible]	[illegible]

[illegible]

BLÉS. — Tendance ferme

Mai	18 9?	19.—	J-A	19.65	19.70
Juin	19.15	19.30	4 dern.	19.75	19.80

SEIGLE. — Tendance calme

Mai	15.—	15.—	J.-A	14.75	14.75
Juin	15.—	15.—	4 dern.	14.15	14.15

AVOINES. — Tendance soutenue

Mai	19.15	19.15	J.-A	18.90	19.—
Juin	19.40	19.40	4 dern.	16.90	16.85

HUILE DE LIN. — Tendance ferme

Mai	66.25	66.50	J.-A	64.—	65.25
Mai	66.—	65.—	4 dern.	59.—	59.25

HUILE DE COLZA. — Tendance soutenue

Mai	67.—	66.75	J.-A.	60.75	61.50
Juin	63.50	63.50	4 dern.	59.75	60.75

SUCRES BLANCS. — Tendance ferme

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Mai	28.37	28.75	28.75
Juin	—.—	28.87	28.87
J.-A	—.—	29.—	29.—
4 d'oct.	26.75	26.75	26.87
ROUX 88°	24.75		25.—
RAFFINÉS	101.—		101.—

ALCOOLS. — Tendance calme

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Mai	29.—	29.—	28.75
Juin	29.—	29.—	29.—
J.-A	29.—	29.25	29.—
4 dern.	30.—	30.—	30.—

DISPONIBLE. (cote officielle) 28.75.

LE HAVRE, le 1er Mai 1901.

	COTONS	LAINES	CAFÉS
Mai [illegible]	—.—	[illegible]	37.75
Juin	[illegible]	[illegible]	38.—
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Août	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Septembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Novembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	47.75	[illegible]	[illegible]
Janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Février	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	calme	calme	[illegible]

BOURSE DE LILLE

1er Mai 1901

Actions minières

MINES	Crs préc.	Crs jour.	Offres	Demandes
Albi	1351	....	1355	1330
Aniche	840	840	850	830
Anzin	5660	5510	5525	5500
Annœullin	704	....	710	690
Blanzy	1320	....	1525	1300
Bruay	46000	....	46500	44900
— (20e)	2430	2466	2485	2460
Bully-Grenay	3300	....	3380	3351
Campagnac	1649	....	1650	1630
Carvin	2130	....	2150	2120
Clarence	860	850	870	850
Courrières	2360	2360	2375	2350
Crespin	162	162	195	190
Douchy	1200	1211	1225	1205
Dourges	25000	....	25100	24950
— (100e)	251	245	246	244
Drocourt 1800	3600	....	3650	3570
— 3500				
Escarpelle	841	845	855	835
Ferfay	809	....	815	800
Ferques	400	....	400	380
Flines-Roches	874	875	910	990
Lens	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— (100e)	585	580	570	555
Liévin	2250	2280	2250	2225
Ligny-les-Aire	582	....	600	585
Marles 30 %	1732	1749	1750	1735
— 70 %	1835	1840	1850	1835
Marly	775	796	815	795
Meurchin	11800	11800	11850	11750
— (5e)	2350	2400	[illegible]	2395
Ostricourt	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thivencelles	[illegible]	....	[illegible]	[illegible]
Vicoigne-Nœux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Avril 1899

50	colis de soie	3.734 k.
22.349	» de laine peignée	2.663.000
5.008	» de laine filée	597.172
1.160	» laines divers. et blousses	137.601
1.669	» de coton	181.564
30,256	colis pesant ensemble	3.582,071

Marché à terme : 35.371 kil.

Décreusage .... 105 opérations

Titrage .... 2.307 »

Avril 1900

46	colis de soie	3.841
14.822	» de laine peignée	1.849.501
4.095	» de laine filée	461.468
748	» laines divers. et blousses	85.885
1.431	» de coton	151.394
21.142	colis pesant ensemble	2.551.989

Marché à terme : 46.452 kil.

Décreusage .... 148 opérations

Titrage .... 1.925 1/2 »

Avril 1901

49	colis de soie	4.249
23.709	» de laine peignée	2.796.[illegible]
4.981	» de laine filée	590.562
828	» laines divers. et blousses	87.216
1.727	» de coton	182.702
31.244	colis pesant ensemble	3.651.735

Marché à terme : [illegible] kil.

Décreusage .... [illegible] opérations

Titrage .... 2.7[illegible] »

Le Directeur de la Condition publique,

[illegible]

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

du 1er Mai 1901

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

MOIS	COTE précédente	de midi à Roubx	4 h. 1/2 à Tourcg
1901 Mai	4.275	4.25	4.25
— Juin	4.275	4.25	4.25
— Juillet	4.275	4.25	4.275
— Août	4.30	4.275	4.30
— Septembre	4.30	4.275	4.30
— Octobre	4.30	4.275	4.30
— Novembre	4.30	4.30	4.30
— Décembre	4.30	4.30	4.30
1902 Janvier	4.30	4.30	4.30
— Février	.....	.....	.....
— Mars	.....	.....	.....
— Avril	.....	.....	.....

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MATIN

Juillet	5.000	»	à 4.25
Septembre	5.000	»	à 4.275
Octobre	5.000	»	à 4.275
	15.000		

SOIR

Septembre	5.000	»	[illegible]
Octobre	5.000	»	[illegible]
[illegible]	[illegible]		